



Comité national de liaison
des établissements publics de coopération culturelle

Assemblée Générale

Vendredi 25 juin 2021 - Visioconférence

Relevé de décisions

<i>Décision N°2021-076 : Élection du Bureau de l'association</i>	<i>5</i>
<i>Décision N°2021-077 : Le caractère pluriannuel du programme du Comité</i>	<i>6</i>
<i>Décision N°2021-078 : La préparation d'un évènement national mobilisant les élus membres des conseils d'administration</i>	<i>7</i>
<i>Décision N°2021-079 : La création d'un département Recherche et Développement.....</i>	<i>7</i>
<i>Décision N°2021-080 : Le projet de modification des statuts de l'association.....</i>	<i>7</i>

Sommaire

La participation à l'assemblée générale.....	3
Étaient présents.....	3
Les votants et les pouvoirs.....	3
Ouverture et ordre du jour de l'Assemblée Générale	4
Ouverture de l'assemblée générale.....	4
Ordre du jour	4
Élection du Bureau de l'association.....	5
<i>Décision N°2021-076 : Élection du Bureau de l'association</i>	<i>5</i>
Pour un projet associatif renouvelé	6
<i>Décision N°2021-077 : Le caractère pluriannuel du programme du Comité</i>	<i>6</i>
<i>Décision N°2021-078 : La préparation d'un évènement national mobilisant les élus membres des conseils d'administration</i>	<i>7</i>
<i>Décision N°2021-079 : La création d'un département Recherche et Développement.....</i>	<i>7</i>
<i>Décision N°2021-080 : Le projet de modification des statuts de l'association.....</i>	<i>7</i>
La constitution des Groupes du Comité.....	8
Les prochains rendez vous	8

La participation à l'assemblée générale

Étaient présents

Au total, ce sont 32 participants.es qui ont assisté à l'Assemblée générale du Comité national de liaison des EPCC.

Plusieurs membres ne pouvant assister à cette assemblée générale ont été excusés, des pouvoirs ont été transmis.

nom	prénom	fonction	raison sociale
ATGER	Marie-Laure	Directrice	CHATEAU DE LA ROCHE GUYON
BOUTILIE	Benoît	Secrétaire Général	BIBRACTE EPCC
CUTTITTA	Emmanuelle	Directrice	LE GUEULARD PLUS - SMAC
DE DONCEEL	Euxane	DAF	OPERA DE LILLE
DESCHEEMAER	Isabelle	Directrice des Ressources	LE CENT QUATRE
DHOLLANDE	Jean Philippe	Directeur	TRIO...S
DIDONNA	Henri	Directeur	L'AUTRE CANAL - SMAC
DUJARDIN	Blandine	Administratrice	CDN DE NORMANDIE-ROUEN
DUPAS	Nicolas	Directeur adjoint	THEATRE DE LORIENT - CDN
DUQUESNE	Cyril	Directeur Adjoint	THEATRE DE BOURG-EN-BRESSE
E SILVA	Elie	Directrice général adjoint	CITE INTERNATIONALE BD
GERMAIN	Philippe	Directeur	CICLIC CENTRE - VAL DE LOIRE
GOBY	Boris	Administrateur	LE TRAIN THEATRE
GODET	Damien	Directeur	SCENE NATIONALE DU SUD AQUITAIN
JANAND	Frédérique	Directrice	RESO NIEVRE
JOLLARD	Cyril	Directeur	LA SOUFFLERIE
KRIEF	Christelle	Administratrice	THEATRE ARC EN CIEL RUNGIS
LE RU	Annaïck	Directrice adjointe	CICLIC CENTRE - VAL DE LOIRE
LEFEBVRE	Jean	Administrateur	SCENE NATIONALE DU SUD AQUITAIN
LEPLAT	Sonia	Directrice	MPAA
PAGES	Fanny	Directrice	L'ASTRADA - MARCIAC
PILLIOT	Thierry	Directeur Adjoint	ESPACE DES ARTS - SCENE NATIONALE
POULIE	Matthias	Administrateur	LE QUAI - CDN ANGERS
RAGACHE	Amandine	Administratrice	LE GRAND ANGLE VOIRON
RETIF	Lancelot	Administrateur	LA BRECHE - POLE CIRQUE NORMANDIE
ROCHE LECCA	Vincent	Directeur	THEATRE DE BOURG-EN-BRESSE
SIEBER	Adélaïde	Responsable d'adminis.	CARRE COLONNES SCENE NATIONALE
SOTIRAS	Luc	Directeur	LE TRAIN THEATRE
SOUILLARD	Christine	Directrice	LA BARCAROLLE
TESSIER	Madée	Administratrice	SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE
VILLENAVE	Vincent	Directeur	LE GRAND ANGLE VOIRON

Et Didier SALZGEBER, Délégué Général du Comité national de liaison des EPCC

Les votants et les pouvoirs

Les établissements avec voix délibérative

BIBRACTE EPCC

CARRE COLONNES SCENE NATIONALE
CDN DE NORMANDIE-ROUEN
CHATEAU DE LA ROCHE GUYON
CICLIC CENTRE - VAL DE LOIRE
CITE INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINEE ET DE L'IMAGE
ESPACE DES ARTS - SCENE NATIONALE
LA BARCAROLLE
LA BRECHE - POLE NATIONAL CIRQUE NORMANDIE
LA SOUFFLERIE
L'ASTRADA - MARCIAC
L'AUTRE CANAL - SMAC
LE CENT QUATRE
LE GRAND ANGLE VOIRON
LE GUEULARD PLUS - SMAC
LE QUAI - CDN ANGERS
LE TRAIN THEATRE
MPAA
OPERA DE LILLE
RESO NIEVRE
SCENE NATIONALE DU SUD AQUITAIN
SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE
THEATRE ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS
THEATRE DE BOURG-EN-BRESSE
THEATRE DE LORIENT - CDN
TRIO...S

Les pouvoirs

L'établissement	Donne pouvoir à	
CIRDOC - INSTITUT OCCITAN DE CULTURA	Madée TESSIER	SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE
METZ EN SCENE	Isabelle DESCHEEMAER	LE CENT QUATRE

Nombre de d'établissements avec voix délibérative : 26

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 28

Ouverture et ordre du jour de l'Assemblée Générale

Ouverture de l'assemblée générale

Blandine Dujardin, présidente de l'association accueille les participantes et les participants, et les remercie de leur présence. Elle ouvre formellement cette assemblée générale présentant succinctement l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Point sur le nombre d'établissements présents, les pouvoirs et le nombre de votants
2. **Compte rendu du séminaire du mercredi 23 juin 2021**
 - Les points à retenir du séminaire
 - Les principaux enseignements
3. **L'élection du Bureau de l'association**
 - Présentation des candidatures

- Votation et proclamation des résultats
 - Passation de pouvoir entre Blandine Dujardin et la nouvelle présidente ou le nouveau président
4. **Les décisions relatives au projet associatif à trois ans**
- Les orientations dans le cadre d'un programme stratégique et opérationnel
 - Les orientations du programme de fonctionnement du comité
 - Le devenir du *Groupe ressources* et éventuellement ses modalités de fonctionnement
 - La création d'un département Recherche et Développement fonctionnant sur des séquences de 3 ans
 - La IXème Université d'été 2022 et le 20e anniversaire de la loi sur les EPCC
 - Le projet de modification des statuts de l'association
 - **Les prochains chantiers sur la saison 2021–2022.**
 - Les objectifs des chantiers à engager
5. Constitution des groupes de travail et des Comité éditoriaux
6. Les échéances à venir
- **Le calendrier des instances**
 - La nécessité d'une Assemblée Générale Extraordinaire
 - La date de l'Assemblée générale de mars 2022

Clôture de l'Assemblée Générale

Aucune proposition n'est formulée pour inscrire d'autres questions à cet ordre du jour.

Élection du Bureau de l'association

Exposé des motifs

Conformément aux statuts de l'association, un appel à candidature pour l'élection du Bureau a été lancé le mardi 4 mai 2021 pour une clôture des inscriptions le vendredi 21 mai 2021. Après une présentation des professions de foi de chaque candidate et candidat, chaque personne candidate a eu l'occasion d'intervenir lors de l'assemblée générale.

Les membres présents n'ont pas demandé de vote à bulletin secret. L'élection s'est déroulée à main levée. Les membres adressent leurs chaleureux remerciements à Blandine Dujardin et à Nicolas Dupas qui durant leur mandat ont apporté leur énergie et leurs compétences dans l'animation de ce Bureau.

Décision N°2021-076 : Élection du Bureau de l'association

L'assemblée générale a approuvé le nouveau Bureau de l'association :

- Cyril JOLLARD - Directeur de la Soufflerie. Président
- Cyril DUQUESNE - Directeur adjoint du Théâtre de Bourg en Bresse. Vice-Président
- Sonia LEPLAT - Directrice MPAA. Vice-présidente
- Madée TESSIER - Responsable administrative Spectacle vivant en Bretagne. Trésorière
- Boris GOBY - Administrateur du Train Théâtre. Secrétaire

La décision sur la composition du Bureau est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Nombre de votants :	28
Suffrages exprimés	24
Contre :	0
Abstention	0
Pour	24

Pour un projet associatif renouvelé

Exposé des motifs

Avec l'Assemblée Générale qui s'est tenue le vendredi 25 juin en visioconférence, nous venons de clore une première séquence importante de 3 mois (voir tableau ci-dessous). En effet, après l'Assemblée générale du mois de mars 2021 (voir les décisions relatives au projet associatif) et après avoir réalisé plus de 30 entretiens individuels, le *Document de participation* au séminaire du mercredi 23 juin a été proposé comme support aux réflexions des participantes et participants.

De cette exploration, plusieurs options ont été repérées et mises en validation au moment de l'assemblée générale, à savoir :

- Le principe de pluriannualité des programmes du Comité avec une traduction du projet associatif en programme stratégique et opérationnel, en programme d'amélioration du fonctionnement de l'association
- La création d'un département Recherche et Développement fonctionnant sur des séquences de 3 ans
- La préparation de la IXème Université du Comité en 2022 : opportunité du 20ème anniversaire de la loi EPCC pour réunir la première Conférence nationale des élus membres des CA
- La modification des statuts de l'association : missions, services, gouvernance, changement de nom

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Phase de collecte à partir d'entretiens									
			Le séminaire du Comité						
			L'assemblée générale						
					Installation des groupes de travail Animation des Groupes				
							Assemblée Générale Extraordinaire Date à fixer selon l'avancée des travaux		

Cette démarche engagée depuis le début de l'année 2021, vise à créer les conditions d'une mobilisation de toutes les équipes, y compris les nouvelles, autour d'un projet devant maintenant concerner plus de 50 adhérents.

La validation demandée à l'Assemblée générale ne portait pas à proprement parler sur les contenus [un important travail reste encore à faire pour concrétiser chacune des pistes de réflexion], mais **sur une mise à l'ordre du jour des options à prendre pour les années à venir.**

Aucune décision définitive n'a été prise : l'objectif était de valider l'investissement à réaliser par l'association pour formaliser et hiérarchiser les priorités à déployer dans les prochaines années. En prenant la décision d'investir sur ces chantiers, l'association accepte le principe d'une nouvelle séquence portant sur la faisabilité de chacune de ces options au plan des méthodes, et des ressources humaines et financières à mobiliser.

Plusieurs décisions ont donc été prises par l'Assemblée générale.

Décision N°2021-077 : Le caractère pluriannuel du programme du Comité

L'assemblée générale approuve le principe de la pluriannualité de son projet et de son programme associatif avec une traduction du projet associatif en programme stratégique et opérationnel, en programme d'amélioration du fonctionnement de l'association.

La décision a été prise à l'unanimité des suffrages exprimés.

Nombre de votants :	28
Suffrages exprimés	24
Contre :	0
Abstention	0
Pour	24

Décision N°2021-078 : La préparation d'un évènement national mobilisant les élus membres des conseils d'administration

L'assemblée générale approuve le principe d'un évènement national en 2022 à l'occasion de la IXème Université du Comité. Ce projet doit être compris comme la faisabilité de créer un point de convergence d'actions menées à compter du mois d'octobre 2021 au sein des conseils d'administration des établissements, et plus largement avec les acteurs intéressés par la coopération culturelle.

Cet évènement national est pour le moment choisi pour coïncider avec le 20^e anniversaire de la loi sur les EPCC. L'hypothèse est que cela est susceptible de mobiliser les élus de la commission Culture du Sénat ainsi que les associations d'élus, et les élus membres des CA sur les questions et problématiques des coopérations [territoriales] culturelles. Dans ce cadre, le projet d'une conférence nationale des élus membres des conseils d'administration sera également mis à l'étude.

Dans l'étude de faisabilité de cette opération nationale, il s'agira d'étudier cette hypothèse à partir de **trois éléments à prendre en compte de manière isolée ou combinée** : ❶ le 20^e anniversaire de la loi sur les EPCC en 2022, ❷ la Conférence nationale des élus, ❸ la IXème Université d'été du Comité en 2022. Aucune décision n'a été prise pour le moment, sauf le principe d'organiser comme chaque année l'Université.

La décision a été prise à la majorité des suffrages exprimés.

Nombre de votants :	28
Suffrages exprimés	24
Contre :	0
Abstentions	4
Pour	20

Décision N°2021-079 : La création d'un département Recherche et Développement.

À partir du bilan du *Groupe Ressources* diffusé à l'ensemble des membres, l'Assemblée générale décide d'étudier la faisabilité d'un département permanent consacré à la Recherche et Développement au sein de l'association. Cette décision est directement dépendante du caractère pluriannuel du programme du comité. Cela signifie que le groupe de travail devra notamment proposer des modalités financières de ce département (à partir d'une cotisation fixe et/ou variable ? d'une contribution annuelle ou pluriannuelle ?). L'assemblée générale décide d'étudier la faisabilité de la création d'un département Recherche et Développement à partir de 2022 pour une durée de trois ans.

La décision a été prise à la majorité des suffrages exprimés.

Nombre de votants :	28
Suffrages exprimés	24
Contre :	0
Abstention	4
Pour	20

Décision N°2021-080 : Le projet de modification des statuts de l'association.

Cette démarche de plusieurs mois sur un projet associatif renouvelé doit pouvoir déboucher sur une modification des statuts de l'association qui n'ont pas évolué depuis la date de création 2013.

La décision a été prise à la majorité des suffrages exprimés.

Nombre de votants :	28
Suffrages exprimés	24
Contre :	1
Abstention	4
Pour	19

La constitution des Groupes du Comité

Exposé des motifs

Chaque groupe a maintenant pour mission de décliner ces chantiers structurants de l'association en chantiers opérationnels. C'est donc un travail de formalisation et de hiérarchisation des priorités à déployer sur les trois prochaines années, et sur la saison 2021/2022. Cette étape vise également à repérer les ressources humaines et financières à mobiliser pour la réalisation de chacun des chantiers.

Cet ensemble de projets sera présenté lors de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra fin octobre ou début novembre, selon l'avancée des travaux de chacun des groupes. Cette assemblée devra notamment valider le programme de travail pour la saison 2021/2022, dans la perspective de notre programme à trois ans.

La mise en place des Groupes du Comité

Des précédentes décisions découlent le principe de mettre en place de 5 groupes de travail pour étayer les décisions de l'association dans les mois à venir.

Cinq groupes de travail ont été validés

1. La définition et planification du Programme stratégique et opérationnel et sur le Programme de fonctionnement.
2. La mise en place du Département Recherche et Développement
3. La préparation de la IXème Université du Comité en 2022. 20ème anniversaire et la conférence nationale des élus.
4. La refonte des statuts de l'association
5. La stratégie et les outils d'information et de communication du Comité

Remarque : un sixième portant sur l'Enquête Flash auprès des établissements membres sera également lancé à posteriori. Il s'agissait d'un oubli. Un travail de relance et d'exploitation est encore à faire afin de disposer d'une première information générale sur les établissements membres du comité avec des indications concernant l'identité des établissements, leur budget, leurs ressources humaines ainsi que quelques données sur les activités les services.

Un appel à participation sera lancé très prochainement pour permettre aux équipes présentes lors du séminaire du Comité et de l'Assemblée générale de consolider leurs choix, et aux autres membres du Comité de pouvoir s'inscrire et apporter leur contribution aux différentes thématiques.

Vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs Groupes en répondant au [Questionnaire d'inscription](#)

Les prochains rendez vous

Le Bureau devrait se réunir rapidement pour faire un bilan de cette nouvelle étape et définir les prochaines échéances. Plusieurs réunions sont à programmer :

- une réunion des membres du Groupe Ressources pour discuter de la clôture des chantiers du programme 2019–2022 ; et de la question de la mise à disposition des résultats obtenus durant trois ans
- la date d'une Assemblée Générale Extraordinaire à définir dans la dernière semaine d'octobre ou début novembre 2021, qui pourrait devenir une AGO si la rédaction de nouveaux statuts n'est pas prioritaire cette année.
- la date de l'Assemblée générale ordinaire du mois de mars 2022.

En fonction de ces échéances, le Bureau définira les modalités de préparation de ces différents rendez-vous.

Après épuisement de l'ordre du jour, il a été procédé à la clôture de l'assemblée générale ordinaire de l'association en remerciant les participantes et participants de leur contribution.

